

## SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2014

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;  
~~DETOURNAY Daniel~~, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,  
Echevins ;  
SCHIETSE D., ~~HOUZE M.~~, DUMAZY F., DELCROIX M., ~~VANUEL P.~~, ~~URBAIN M.~~,  
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., BERNARD D., SCHOTTE M., VICO  
A., LECOUTRE C., QUITTELIER C., Conseillers  
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

### 1. Information(s) diverse(s) – communication.

Monsieur Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président informe l'assemblée :

- a) de l'approbation de la modification budgétaire n°2/2014 par la tutelle des pouvoirs locaux en date du 24.09.2014.
- b) que la tutelle a prolongé le délai pour l'approbation du compte 2013.
- c) l'ancrage communal 2014-2016 a été approuvé en séance du gouvernement wallon du 03.04.2014.

### 2. Budget 2014 – Modifications budgétaires n°1 de la Fabrique d'Eglise de Bléharies, Jollain-Merlin et de Wez-Velvain - Avis

#### **EMET UN AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**

- a) Bléharies, avec une majoration des dépenses/recettes de 375 € sans apporter une modification de l'intervention communale ;
- b) Jollain-Merlin, avec une modification des dépenses/recettes de 385 € sans apporter une modification de l'intervention communale ;
- c) Wez-Velvain, avec une majoration des dépenses/recettes de 658 € sans apporter une modification de l'intervention communale.

### 3. Budget 2014 – Modifications budgétaires communales n° 3/2014 – Services ordinaire et extraordinaire - Décision

#### **DECIDE PAR 11 OUI ET 4 ABSTENTIONS (4 élus IC)**

D'approuver, comme suit, les modifications budgétaires n° 3 de l'exercice 2014 :

|  | <b>Service ordinaire</b> | <b>Service extraordinaire</b> |
|--|--------------------------|-------------------------------|
| Recettes totales exercice proprement dit | <b>7.773.568,24</b>      | <b>386.200,00</b>             |
| Dépenses totales exercice proprement dit | <b>7.648.372,72</b>      | <b>778.040,68</b>             |
| Boni / Mali exercice proprement dit      | <b>125.195,52</b>        | <b>-391.840,68</b>            |
| Recettes exercices antérieurs            | <b>273.806,13</b>        | <b>589.621,19</b>             |
| Dépenses exercices antérieurs            | <b>81.986,84</b>         | <b>178.545,45</b>             |
| Prélèvements en recettes                 | <b>---</b>               | <b>887.108,31</b>             |
| Prélèvements en dépenses                 | <b>269.059,75</b>        | <b>618.048,56</b>             |
| Recettes globales                        | <b>8.047.374,37</b>      | <b>1.862.929,50</b>           |
| Dépenses globales                        | <b>7.999.419,31</b>      | <b>1.574.634,69</b>           |
| Boni / Mali global                       | <b>47.955,06</b>         | <b>288.294,81</b>             |

### 4. Modifications budgétaires n° 1/2014 du service ordinaire et extraordinaires du conseil de l'action sociale de Brunehaut – Approbation

**HOUZE M. ne prend pas part au vote.**

## 15 OUI

a) service ordinaire

| RECETTES     | DEPENSES     | SOLDE |
|--------------|--------------|-------|
| 2.257.353,25 | 2.257.353,25 | 0     |

b) service extraordinaire

| RECETTES  | DEPENSES  | SOLDE |
|-----------|-----------|-------|
| 30.846,57 | 30.846,57 | 0     |

5. Patrimoine communal : aliénation d'un bien sur l'ancienne commune de Rongy

a) Vente – Désignation

**15 OUI**

b) Affectation des fonds de la vente

**15 OUI**

c) Délégation pour la passation de l'acte

**15 OUI**

6. Patrimoine communal : aliénation d'un bien immobilier sur Guignies : parcelles A n°658 1/pie, 658k/pie et 660 g/pie

a) Vente – Désignation

**15 OUI**

b) Affectation des fonds de la vente

**15 OUI**

c) Délégation pour la passation de l'acte

**15 OUI**

7. Fourniture d'un véhicule utilitaire d'occasion de type plateau pour le service technique

a) Cahier spécial des charges et devis estimatif

**15 OUI pour la procédure négociée sans publicité**

b) Choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection qualitative

**15 OUI**

8. Marché de travaux de restauration de la chapelle Sainte Thérèse sise rue de Chaurette à Wez-Velvain

a) Cahier spécial des charges et devis estimatif

**15 OUI**

b) Choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection qualitative –  
Décision

**15 OUI pour la procédure négociée sans publicité**

9. Projet POLLEC – Mise en place d'une politique locale énergie climat sur la commune de Brunehaut

Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable – Approbation

**15 OUI**

10. Programme wallon de Développement rural 2014-2020 – Mesure 19 LEADER

**14 OUI et 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)**

11. Indemnité pour frais de parcours aux membres du personnel communal

Madame BAUDUIN Nathalie, Directrice Générale, intéressée à la présente décision, quitte la salle aux délibérations ; elle est remplacée dans ses fonctions par Monsieur Robette Benjamin.

**15 OUI**

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 : **0,3468 EUR** du kilomètre.

Madame BAUDUIN Nathalie, Directrice Générale, rentre en séance.

12. Règlement Général de Police – Modifications

**15 OUI**

Madame BAUDUIN Nathalie, Directrice Générale, intéressée à la présente décision, quitte la salle aux délibérations ; elle est remplacée dans ses fonctions par Monsieur Robette Benjamin.

13. Règlement Général de Police modifié et sanctionnateur – Désignation

**14 OUI et 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)**

Madame BAUDUIN Nathalie, Directrice Générale, rentre en séance.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président entend les questions orales

- a) Madame Cindy Quittelier s'inquiète des aménagements de sécurisation aux abords de la rue des six Chemins et de l'aménagement de la carrière à côté du Ravel toujours inexistant. Elle souhaite aussi savoir si le casino de Bléharies est en ordre urbanistiquement pour les panneaux publicitaires.
- b) Monsieur Daniel Bernard souhaite :
  - une réunion citoyenne
  - connaître la suite réservée au permis illégal des éoliennes
  - être informé sur la décision concernant le financement de No Télé
  - connaître la suite réservée aux pétitions de la rue du Marais et de M. Dedessus-le-Moutier
- c) Monsieur Christian Deketele s'interpelle car pour la 2<sup>ème</sup> fois de suite l'article de l'école de Saint Charles n'a pas été publié. La 1<sup>ère</sup> fois il s'agissait d'une communication interne, la 2<sup>ème</sup> fois qu'en est-il ?
- d) Madame Muriel Delcroix regrette de ne pas avoir fait partie de la décision de la création de l'immersion en anglais et d'en avoir été avertie par une tierce. Elle souhaite également que la vacance de la gestion de la cafeteria du hall sportif amène une véritable réflexion sur le prix demandé et sur les contacts avec les clubs à entreprendre. Mme Delcroix souhaite aussi savoir le mode de communication vis-à-vis de la population pour les coupures d'électricité

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président et le collègue communal répondent aux questions

- a) L'aménagement aux abords du terrain de foot va être réalisé très prochainement. Pour l'aménagement de la carrière, le dossier suit son cours. Pour la salle de jeux, tout est en ordre.
- b) Les réunions des commissions du D.R. répondant aux besoins des citoyens. Une enquête sera de nouveau lancée pour les éoliennes. Le financement de No Télé sera discuté lors du budget 2015. Pour la rue du Marais dès que le projet aura été élaboré une enquête publique sera réalisée. Pour la plaine de jeux, une réponse au plaignant a été faite, pour les autres le collègue se tient à leurs dispositions
- c) Par manque de place, priorité a été donnée à certains articles en évitant la redondance. Le Bourgmestre précise que le bulletin communal s'efforce de respecter l'égalité entre les réseaux
- d) La création de l'immersion requière un calendrier strict pour la rentrée scolaire 2014-2015 qui doit être respecté. Pour la cafeteria des contacts sont pris. Pour la pénurie d'électricité, on y travaille via le PCS, le P.U et les services sociaux.

14. Approbation du procès-verbal de la séance du 23.06.2014

**APPROUVE par 14 voix pour et 1 contre (1 élu C.E.C.) le procès-verbal de la séance du conseil communal du 23 juin 2014.**

**HUIS CLOS**

15. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant - Décision